

Le responsable d'exploitation nouvellement arrivée à l'agence de Bobigny durcit les conditions de travail des salariés pour lesquels il semble ouvertement manifester du dédain et du mépris. Le syndicat Sud Chronopost qui attache en permanence une attention très particulière à la santé et aux conditions de travail de l'ensemble des salariés s'insurge d'un tel comportement.

Ce que dénonce le syndicat Sud Chronopost :

- ❖ Certaines sociétés sous-traitantes ne respectent pas et ce plus souvent que rarement leur engagement contractuel vis-à-vis de l'agence Chronopost de Bobigny en n'assurant pas pleinement leur mission de collecte et de distribution tant et si bien que certains clients sont laissés-pour-compte. Au lieu de rappeler à l'ordre ces sociétés sous-traitantes pour leurs multiples défaillances, le responsable d'exploitation (REX) réquisitionne dans l'urgence des chauffeurs moyens propres en exerçant sur eux une certaine pression afin que les clients lésés par ces sociétés soient collectés. Autrement dit pour le REX ce serait aux moyens propres (MP) d'assurer les missions de ces sociétés sous-traitantes sans qu'aucun ménagement d'aucune sorte ne leur soit accordé. Pour le syndicat Sud Chronopost, ce n'est pas aux MP d'assurer les missions des sociétés sous-traitantes et dénonce cette politique que semble privilégier les responsables de l'agence Chronopost de Bobigny.
- ❖ Les conditions de travail continuent très sensiblement de se dégrader au sein de l'agence de Bobigny concernant le Chronopostfood. Si peu de moyens subsistent, ils sont néanmoins pas du tout adaptés. En effet, il n'existe pas de matériels adéquates pour le port de charges lourdes et notamment pour la prise en charge des glacières pour le chargement des swaps. Le syndicat Sud Chronopost dénonce ce défaut d'outils de travail appropriés qui contribuent à dégrader les conditions de travail.
- ❖ Lors d'une réunion que le nouveau REX avait organisée avec l'ensemble des chauffeurs du TG1, ce dernier a usé non seulement d'autorité vis-à-vis de ces salariés mais aussi d'intimidation et de mépris. Le syndicat Sud dénonce, cette pression, ce manque de respect et cet abus de pouvoir envers les salariés

Nous invitons les salariés à exprimer leurs mécontentements et nous appelons donc à la grève à durée illimitée à l'agence Chronopost de Bobigny entre juin et juillet à partir du jeudi 22 juin 2017.



Tous ensemble dans l'unité, avec le syndicat SUD Chronopost
Pour la défense de nos droits
Pour l'amélioration des conditions de travail
Pour la reconnaissance du travail effectué et le respect des salariés

Fédération SUD PTT
Section Sud Chronopost
25/27, rue des Envierges
75020 Paris
Mail : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.org/chronopost/

Délégué syndical central
Eugène URBINO
Tél : 06 67 33 60 82
Fax : 01 44 62 12 34

Délégués du personnel SUD Chrono
Walid James FURBANK
Hakim BENMEZIANE